

La démocratie est-elle la loi de la majorité?

Par **JANE22**, le 11/11/2010 à 15:21

Bonjour a tous,

j'ai ce sujet à rendre en TD de droit constitutionnel.

Ca fait 2 heures que je suis dessus et je galère pas mal...

j'ai trouvé quelques citations intéressantes, une amorce, quelques éléments pour l'introduction mais je n'ai absolument pas idée de ce qu'il faut dire...

Mon plan se résume à:

I. La loi de la majorité est un principe démocratique

II. la loi de la majorité n'est pas toujours synonyme de démocratie.

j'ai cherché dans mon cours et je n'ai rien trouvé qui aie rapport avec le sujet (ou plutôt, c'est moi qui ne vois pas le rapport je pense...)

si quelqu'un pouvait m'aider ce serait vraiment sympa. !)

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le 12/11/2010 à 08:34

quelques pistes :

- le mode de scrutin : proportionnel ou majoritaire
- le référendum qui permet d'avoir l'avis du peuple entre deux élections
- le conseil constitutionnel qui cadre les lois
- ...

Par **Camille**, le 12/11/2010 à 10:33

Bonjour,

Galéré seulement deux heures sur un sujet aussi vaste et épineux ?

Si on en revient au (vrai) sens premier de "démocratie", je ne vois trop comment on peut écrire que [i:weimrcrx]"la loi de la majorité n'est pas toujours synonyme de démocratie"[/i:weimrcrx] ou alors il faut donner un sens différent au mot "démocratie".

Mais il est vrai qu'on l'utilise un peu à toutes les sauces, de nos jours, particulièrement par nos personnels politiques en mal d'argumentaires.

Le terme "démocratie", me semble-t-il, ne doit pas s'analyser à la seule lumière de ce qui se passe en France (et, à titre perso, j'ajouterais "surtout pas !").

Tiens, justement... le vote récent des Suisses contre les minarets est-il l'expression d'une vraie "démocratie" ?

P.S. : si quelqu'un a une bonne réponse définitive, prière de la faire connaître à M. J.P. Costa, président de la CEDH, qui en a bien besoin...

:-B

Image not found or type unknown